

# 1ère Lettre du Conseil 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 mars 2017 à 20 heures.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Madame Sylvie LEBAS et de Monsieur Stéphane MANTEL, absents excusés qui ont transmis pouvoir.

## **I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2016**

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à l'Unanimité.

## **II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

A l'Unanimité les membres du Conseil Municipal Approuvent le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier.

## **III - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

### En fonctionnement :

Dépenses réalisées : 466 387,17 €

Recettes réalisées : 615 693,89 €

Il est dégagé à la clôture de l'exercice 2016 un excédent de fonctionnement de 149 306.72 €

### En investissement :

Dépenses réalisées : 170 446,45 €

Recettes réalisées : 305 131,14 €

Il est dégagé à la clôture de l'exercice 2016, un excédent d'investissement de 134 684.69€.

L'excédent total de l'exercice est de 283 991.41 €.

Le montant de trésorerie disponible au 31 décembre 2016 est de 693 556.60 €.

Le Compte Administratif est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Receveur.

Monsieur Thierry CAZIN, Adjoint Délégué aux Finances, propose de passer au vote.

Monsieur Etienne MAES, Maire, s'étant retiré, le Compte Administratif 2016 est voté à 14 voix Pour.

## **IV - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Monsieur le Maire rappelle que compte tenu du nombre d'habitants la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires n'est pas obligatoire. Il souhaite l'inscrire à l'ordre du jour afin de recueillir les suggestions de l'ensemble des membres du conseil.

Sont proposés :

- Salle polyvalente : remplacement du matériel de cuisine et rénovation des locaux,

- Réfection de l'église,
- Agencement de nouveaux caveaux,
- Bibliothèque : achat d'un ordinateur, transfert et agencement des locaux,
- Equipement de l'école maternelle en matériel informatique,
- Achat de décorations de Noël,
- Achat de matériels pour le centre de loisirs,
- Voirie: route d'Alembon, route du Château, accotements route de la Vallée, impasse rue du Communal, réfection des trottoirs route de Boursin.

Monsieur le Maire indique que l'état du réseau pluvial situé rue du Plouy va être vérifié.

## **V - MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL**

Monsieur le Maire propose l'approbation d'une convention de mise à disposition de personnel territorial pour le remplacement à l'Agence Postale Communale.

A l'Unanimité les membres du Conseil Approuvent.

## **VI - TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation d'établir un tableau des effectifs comprenant le détail des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

A l'Unanimité, le Conseil Municipal Approuve la tableau présenté.

## **VII - MODIFICATION DE L'INDICE TERMINAL BRUT DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que depuis le début de l'année 2017 la réglementation relative au versement des indemnités des élus doit faire référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique au lieu de l'indice 1015.

A l'Unanimité, les Conseillers Municipaux Approuvent.

## **VIII - FONDATION DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire rappelle l'aide financière apportée par la Fondation du Patrimoine lors des travaux de réfection des bâtiments communaux.

Il expose les actions de la Fondation du Patrimoine et les aides qu'elle peut apporter aux collectivités locales dans l'identification des édifices et des sites menacés, l'assistance technique au montage de projets et éventuellement une participation au financement de certaines opérations.

Afin de pouvoir bénéficier de l'aide de cet organisme, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'adhérer.

Le Conseil Municipal Approuve à l'Unanimité.

## **IX - CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**

Monsieur le Maire rappelle la décision de transférer le fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement de l'association CLEA à la Commune. Suite à cette décision, il propose :

- de créer une régie pour l'encaissement des règlements,
- de confier la régie du CLSH à Madame Nathalie DERTHE et à sa suppléante Madame Marie-Christine TIRMARCHE.

- d'accepter à titre gracieux tout équipement appartenant à l'association CLEA et servant au fonctionnement du centre.
- A l'Unanimité, les membres du Conseil Municipal Acceptent.

## X - QUESTIONS DIVERSES

**SYMSAGEB** : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Thierry CAZIN, Adjoint délégué qui explique que dans le cadre de la mise en place du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), le SYMSAGEB propose aux communes volontaires la pose de repères de crues. Ces repères seraient placés dans des endroits stratégiques pour connaître le fonctionnement des rivières et le niveau de montée des eaux. Les membres du Conseil Acceptent.

**Permis d'Aménager** Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'autorisation d'aménager une parcelle située au centre du village pour y installer 8 logements. Il fait part de la demande du propriétaire de rétrocéder à la commune la voie d'accès aux logements. Il explique que cette rétrocession est nécessaire pour desservir la collecte des ordures ménagères, la distribution du courrier. Il demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer tout document relatif à l'aménagement du lotissement ainsi qu'à l'extension des différents réseaux.

A l'Unanimité, les membres du Conseil Municipal Acceptent.

**Fibre numérique** Pour connaître le débit de la ligne, Monsieur le Maire indique que l'on peut se connecter sur [www.lafibrenumerique5962.fr](http://www.lafibrenumerique5962.fr).

La possibilité de raccordement à la fibre est prévue pour 2018-2019. L'installation s'intégrera dans la mesure du possible aux réseaux existants qu'ils soient aériens ou souterrains.

**Carte Nationale d'Identité** : Monsieur le Maire informe l'assemblée des nouvelles dispositions à prendre pour demander ou renouveler une carte d'identité. Il explique que la prise en charge pourra exclusivement être effectuée dans les communes équipées d'un dispositif de recueil : Desvres, Marquise et Boulogne sur Mer pour notre secteur géographique.

L'information sera diffusée sur le site internet et relayée dans le bulletin municipal.

**Raid Militaire** Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande du Lieutenant Colonel SEREDNIKI qui souhaite organiser un raid militaire le 25-26 novembre 2017. Il précise qu'il a fourni les identités des propriétaires des terrains sur lesquels le circuit est tracé afin de nouer un contact direct.

**Comité d'Animations** : Madame Geneviève MARTEL, 1ère adjointe expose à l'Assemblée le fonctionnement de ce futur comité qui sera composé d'administrateurs dont 2 élus désignés par le Conseil.

**Ecole**: Madame Geneviève MARTEL rend compte des travaux de la réunion du conseil d'école. Le nombre d'enfants pour la prochaine année scolaire est estimé à 160. Elle explique que 38 enfants participeront à la classe de neige pour 2018.

Elle précise que la fête des écoles sera organisée comme l'année précédente

**Nuit des Musées** Madame MARTEL informe l'assemblée de la participation de l'école de Colembert à la nuit des musées. C'est une exposition qui est organisée à Boulogne-sur-Mer le 20 mai 2017, en partenariat avec Madame Alexandra GAMBART.

**Benne à déchets verts :** Monsieur le Maire indique que des dépôts de déchets autres que des déchets verts sont déposés dans ou en dehors de la benne mise à disposition. Il précise que malgré les rappels des consignes des personnes déposent encore les déchets hors de la benne, même lorsqu'elle est vide.

Il propose de mettre en place un système de surveillance afin de pouvoir maintenir le service.  
A l'Unanimité le Conseil Approuve.